

Au Conseil communal de Crissier

Préavis de la Municipalité au Conseil communal N°38/2021-2026

Rapport de la commission chargée d'étudier la Réponse au postulat d'Etienne Dufour « Crissier-contact, information ouverte à tous ».

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

La commission chargée de l'étude de ce préavis s'est réunie le mercredi 8 février 2023 à 19h30 à Crissier, au bâtiment administratif de Chisaz, Salle Chamberonne.

Elle est composée des membres suivants :

|          |                     |                               |
|----------|---------------------|-------------------------------|
| Madame   | Ester Martin        | CDC                           |
| Madame   | Carole Cuérel Weber | CDC                           |
| Monsieur | Rémi Schweizer      | RESOC                         |
| Monsieur | Pascal Maeder       | RESOC                         |
| Madame   | Nicole Schopfer     | SC                            |
| Monsieur | Simon Barraud       | SC                            |
| Madame   | Amanda Bovey        | ROLC (Présidente rapporteure) |

Les membres de la commission remercient le Syndic et responsable de la communication, Monsieur Laurent Bovay pour sa présence.

Préambule :

Suite au postulat déposé le 26 septembre 2022, la commission s'est interrogée sur la composition et l'élaboration du Crissier-Contact.

Discussion de la commission :

La Municipalité s'est positionnée :

- Favorable pour les bonnes combines
- Non favorable pour la colonne des lecteurs

Les bonnes combines sont d'utilité publique. En revanche en ce qui concerne la colonne des lecteurs, la Municipalité veut éviter les polémiques. Ayant un droit de réserve, elle souhaite éviter de devoir censurer des propos. Elle souhaite garder la possibilité de « filtrer » certains sujets afin d'avoir des avis plus nuancés. Le journal ne doit pas être utilisé à des fins commerciales ou politiques, c'est un moyen

de communication qui peut tout à fait être amélioré afin de cibler les thématiques pour qu'elles correspondent à toute la population.

Actuellement, la Municipalité avec la participation d'un comité de rédaction et des sociétés locales rédigent le Crissier-Contact. Le nouveau modèle du journal est définitif, mais les propositions d'amélioration sont toujours les bienvenues. Toute personne peut proposer des thématiques.

La commission est partagée, car elle pense utile d'avoir un regard neutre et estime que la structure actuelle de la rédaction n'est pas optimale. M. Bovay souligne qu'une personne est actuellement désignée à temps partiel pour la recherche de sujets, tout en finalisant une formation dans la communication. La Municipalité décide dans son ensemble des thèmes à prioriser.

La commission propose de rappeler à la population qu'elle peut s'adresser à la Municipalité pour diverses demandes et thèmes via par exemple le journal communal.

Vœu de la commission : Lorsqu'une personne sera définitivement dédiée à la communication, la proposition d'enrichir le débat démocratique avec un cadre précis soit revue.

Conclusion :

C'est avec 5 oui et 2 abstentions que la Commission vous propose Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, d'accepter le préavis de la Municipalité concernant ce postulat.

Crissier, le 19.02.23

Amanda Bovey (Présidente-rapporteure)